

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL  
DU SIVOM DES SAISIES  
DU JEUDI 31 MARS 2005 A 18 HEURES**

**Présents : Membres élus**

Mmes GIORIA Mireille– DETRAZ Christiane – DUFFET Jacqueline -  
MM. BERTHOD Paul - LALO Jacques – BAPTENDIER Julien - REBORD Jean Luc

**Receveur syndical**

M. BOULANGER Alain

**Encadrement SIVOM**

Melle DEVILLE Monique

M. BOCHET René

**Excusés : Membres élus**

M. BEROD Alain (pouvoir à DETRAZ Christiane)  
M. APPLAGNAT Camille (pouvoir à LALO Jacques)  
M. GACHET Marcel (pouvoir à BERTHOD Paul)  
M. MARIN LAMELLET Bernard (pouvoir à DUFFET Jacqueline)  
Mme RIMBOUD Elisabeth (pouvoir à REBORD Jean Luc)

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 heures. Elle regrette l'absence de M. MARIN LAMELLET Bernard. M. LALO rappelle que les vices Présidents se doivent d'assister au moins aux réunions trimestrielles compte tenu de leur rémunération.

Elle donne lecture des délibérations prises lors du comité syndical du 16 décembre 2004.  
Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

**COMPTE ADMINISTRATIFS 2004**

M. BOULANGER Alain présente les différents comptes administratifs 2004. Après désignation de M. BERTHOD Paul comme Président de séance, les comptes administratifs 2004 sont approuvés à l'unanimité.

**BUDGET PRIMITIFS 2005**

Madame la Présidente présente les différents budgets primitifs 2005.

Les budgets s'équilibrent en fonctionnement à hauteur de :

Budget général	1 772 086
Budget eau	230 000
Budget déneigement	250 091
Budget caravaneige	11 257

**Investissement :**

Budget général	528 021
Budget eau	202 392

Les communes de Crest Voland et Cohennoz n'étant pas concernées par ce vote, s'abstiennent de voter.

La modification des statuts du SIVOM des Saisies interviendra cette année. Seront pris en compte :

- Le mode de calcul de la participation des communes
- La représentativité des communes membres au SIVOM et au conseil d'administration de la régie des remontées mécaniques.

Madame GIORIA énumère l'ensemble des investissements prévus pour 2005 par la régie des remontées mécaniques.

### **VOTE SUBVENTIONS 2005**

L'ensemble des subventions 2005 proposées par Madame la Présidente est approuvé à l'unanimité.

Office du tourisme	200 000 €	(taxe de séjour)
Club des sports	68 340 €	
Etoile des Saisies	10 800 €	
Club nounours	4 000 €	
Team des Saisies	22 860 €	
Office du tourisme	90 000 €	(incluant les travaux à réaliser à l'accueil)

### **PRIME AU PERSONNEL**

Le comité syndical accepte :

- l'augmentation de la prime d'astreinte qui est indexée sur l'augmentation des salaires.
- L'octroi d'une prime (représentative du 13<sup>ème</sup> mois) aux employés de la fonction publique.
- L'embauche d'un policier municipal par la commune de Hauteluce pour l'été 2005 pris en charge à 100 % par le SIVOM des Saisies.
- L'embauche de jeunes pour la saison d'été (du 4 juillet au 26 août 2005). Priorité sera donnée aux étudiants des 4 communes membres.

### **SERVITUDE DOMAINE SKIABLE**

Le comité syndical autorise Madame la Présidente à signer un bail emphytéotique avec les conjoints MARTIN concernant la servitude de domaine skiable.

Madame la Présidente demandera le huis clos pour le point 7 de l'ordre du jour.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Lors du dernier conseil d'administration de la régie, les membres souhaitent la présence aux assemblées du Président et du directeur de l'office du tourisme des Saisies.  
Le comité syndical accepte cette proposition. Dans l'attente de la modification des statuts de la régie, MM GIORIA et EXANDIER seront présents au conseil d'administration à titre consultatif.

- Affaire Herisson - La société Hérisson ayant fait appel du jugement concernant le circuit de moto neige, le comité syndical autorise Madame la Présidente à défendre les intérêts du SIVOM dans cette affaire. Une provision a été prévue au budget primitif 2005.
- Le comité syndical donne son accord pour la vente à M. PICCARD Franck d'une parcelle de terrain réservée aux espaces verts au prix de 23 €/m<sup>2</sup>. Le prix de la SHON supplémentaire destinée à l'agrandissement de l'hôtel est proposé à 214 €/m<sup>2</sup>.
- La compétence « ordures ménagères » ayant été transférée à la communauté de communes du Beaufortain, le comité syndical accepte la suppression du budget ordures ménagères et la réintégration des écritures au budget général.
- Madame la Présidente informe les élus du rassemblement d'enfants des écoles de Savoie qui aura lieu le 20 mai 2005 aux Saisies. Organisée par l'USEP et la fédération des œuvres laïques de la Savoie, cette manifestation a pour but de célébrer le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale. 800 enfants seront accueillis à cette occasion.
- La cavale du Beaufortain aura lieu aux Saisies les 9 et 10 juillet 2005.
- Madame la Présidente informe l'assemblée d'un préavis de grève des remontées mécaniques pour ce dimanche 3 avril 2005.

La prochaine réunion du comité syndical aura lieu le 23 juin 2005 à 18 heures.

Huis clos :

Les communes de Crest Voland et de Cohennoz souhaitent uniquement rester dans la « carte » domaine skiable.

Les faisabilités seront étudiées en commun pour une décision avant le 23 juin 2005.

La Présidente,